

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE QUELQUES EXEMPLES



www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr



Afrique du Sud • Algérie • Allemagne • Argentine • Bénin • Birmanie • Brésil • Bulgarie • Burkina Faso • Cameroun • Canada • Chine • Corée du Sud • Côte d'Ivoire • Égypte • États-Unis • Ghana • Grèce • Inde • Indonésie • Irlande • Japon • Kazakhstan • Lettonie • Madagascar • Mali • Maroc • Mexique • Nigeria • Portugal • Roumanie • Russie • Sénégal • Serbie • Thaïlande • Tunisie • Turquie • Ukraine • Vietnam

Thaïlande

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		THAÏLANDE	FRANCE
Superficie	km ² – 2011	513 120	549 190*
Population	Mhab - 2012 et évolution 2011/12	66,8 (+0,3%)	65,3 (+0,5%)
Indice de développement humain (IDH)	2012	0,69 (103 ^e rang mondial)	0,893 (20 ^e rang mondial)
PIB	Md€ – 2012	285 (32 ^e rang mondial)	2 033 (5 ^e rang mondial)
Taux de croissance du PIB	% annuel – 2011/12	+ 6,5	+ 0
PIB / habitant	€ – 2012	4 264	31 144
Part de l'agriculture dans le PIB	% – 2012**	12,3	2
Surface arable	Mha – 2011	15,8	18,4
Terres agricoles	Mha – 2011	21,1	29,1
Surface forestière	Mha – 2011	19	16
Balance commerciale tous secteurs	Md€ – 2012	3,2	-45,1
Balance commerciale agroalimentaire	M€ – 2012	Exportations: 24 900	Exportations: 57 700
		Importations: 10 200	Importations: 45 800
		Solde: + 14 700	Solde: + 11 900
Exportations agricoles vers l'autre pays	M€ – 2012	T vers F: 328	F vers T: 124
		Variation 2012/13: -6,4%	Variation 2012/13: +10,5%

*549 190 km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ 113 000 km² au total.

**L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

Ce qu'il faut retenir

✚ La Thaïlande couvre une surface de 51,3 Mha, dont 41,3 % de surfaces agricoles.

✚ Avec près de 6 millions d'exploitations agricoles d'une surface moyenne de 3,1 ha, l'agriculture contribue à hauteur de 12,3 % au PIB et mobilise 47 % de la population active.

✚ La Thaïlande fait partie des puissances agricoles de l'Asie du Sud-Est avec des positions fortes à la fois dans les productions végétales (riz, caoutchouc naturel, sucre) mais aussi animales (poulet, crevettes). Le développement de l'agriculture, entamé dès les années 1960, a été accompagné par la mise en place d'un ensemble d'industries agroalimentaires, qui sont aujourd'hui une force et un moteur pour l'agriculture thaïlandaise.

✚ La filière agroalimentaire thaïlandaise est fortement orientée vers l'exportation. Ainsi, la Thaïlande, désormais à la 3^e place (derrière l'Inde et le Vietnam), était jusqu'à très récemment le 1^{er} pays exportateur mondial de riz. Elle maintient sa première place pour plusieurs autres productions végétales et animales (caoutchouc naturel, crevette, poulet, ananas,...). En 2013, le poste agroalimentaire (3^e poste après les secteurs électronique et automobile) représente 13,5 % de l'ensemble des exportations du pays.

✚ La filière riz a été profondément bouleversée suite à la mise en place en 2011 d'un programme massif de soutien des revenus des riziculteurs. Ce système de « prix garanti », promesse de campagne lors des élections de 2011, a détourné des marchés

internationaux une partie importante de la production. Il s'est poursuivi avec des difficultés croissantes au cours de l'année 2013 et s'est finalement arrêté début 2014 (déconnexion des prix garantis aux prix réels, difficultés de financement, corruption importante, accumulation de stocks considérables, dégradation de la position commerciale) dans un contexte de crise politique et de paralysie de l'État.

Production agricole

La Thaïlande demeure, malgré son industrialisation rapide, un pays encore largement tourné vers l'agriculture qui représente 12,3% du PIB et emploie 47% de la population active en 2012. Elle compte 5,8 millions d'exploitations agricoles, avec une surface moyenne de 3,1 ha (recensement agricole de 2008). Près de 90% des exploitations disposent d'une surface inférieure à 6,4 ha et plus de 50% des exploitations se situent entre 1,6 et 6,4 ha. Moins de 0,5% des exploitations disposent de plus de 22,4 ha.

Du fait de l'importance des terres agricoles et de conditions climatiques favorables, la question de l'autosuffisance alimentaire ne s'est jamais posée pour la Thaïlande qui, historiquement, bénéficie d'une production de biens agricoles excédant sa consommation domestique. De plus, le développement de l'agriculture a permis de faire progressivement diminuer le prix de l'alimentation au fil des décennies, en particulier du riz, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le pays. Désormais, la disponibilité et l'accessibilité de la nourriture n'est plus une question problématique pour une très large majorité de ménages thaïlandais. Ainsi, au niveau national, le taux de prévalence de la malnutrition était déjà tombé à 2,5% en 2002.

Avec une industrie agroalimentaire qui a fortement progressé pendant les années 1980 et 1990, la Thaïlande fait aujourd'hui partie des grands pays producteurs et exportateurs de produits agricoles et alimentaires (près de 30 Md€) et a largement orienté sa filière agroalimentaire vers l'export. Ses principaux postes d'exportation sont le caoutchouc naturel, le riz, le sucre, les produits de la mer (thon et crevettes) et la volaille (poulet).

Productions végétales

La culture de riz, pratiquée en 2012 sur 12,6 Mha, soit 60% de la surface agricole totale, domine nettement les productions végétales. 37,8 Mt de riz ont été produits en 2012 (2^e production en volume), ce qui place la Thaïlande au rang de 5^e producteur mondial. Les rendements rizicoles thaïlandais assez faibles (31% plus faibles que la moyenne des 8 autres principaux producteurs de riz) s'expliquent en partie par la culture de variétés de riz aromatiques, à rendement moins élevé. Avec 28% de la production destinée à l'export, le riz constitue la 1^{ère} production exportée en volume et la 2^e en valeur, après le caoutchouc naturel. Auparavant 1^{er} exportateur mondial, la Thaïlande s'est vue rétrogradée en 3^e po-

✚ La Thaïlande entend poursuivre le développement de son secteur agroalimentaire et l'affirmation de son orientation vers l'export, avec l'objectif de devenir la « Cuisine du Monde ». Cependant, depuis novembre 2013, la Thaïlande fait de nouveau face à une crise politique (coup d'état le 22 mai 2014), dont l'issue demeure incertaine à ce jour, qui impacte l'économie du pays et, en conséquence, la dynamique de développement du secteur agroalimentaire (ralentissement des investissements et de la consommation).

sition après l'Inde et le Vietnam en 2012 et 2013 suite à la mise en place d'un dispositif d'achat public de riz détournant d'importants volumes des marchés internationaux.

Les plantations d'hévéa constituent la 2^e production thaïlandaise en surface, après le riz, avec 2,5-3 Mha (près de 15% de la surface agricole) et ont permis une production de caoutchouc de 3,5 Mt en 2012. Avec près de 30% de la production mondiale (11,3 Mt), la Thaïlande est le 1^{er} producteur de caoutchouc naturel. Elle est également le 1^{er} pays exportateur mondial de caoutchouc naturel, 1^{er} poste d'exportation pour les produits agricoles et alimentaires. Par ailleurs, en aval, la Thaïlande possède une filière de valorisation du caoutchouc (recherche, transformation), notamment à travers des partenariats avec des entités françaises, centre de recherche (Cirad) et entreprise (Michelin). Elle exporte ainsi également des produits transformés dérivés du caoutchouc, en particulier des pneumatiques. Au total, les exportations de caoutchouc et de ses produits dérivés représentent ainsi 13,5 Md€ en 2012.

Avec 1,3 Mha de canne à sucre (6% de la surface agricole) et une production de 96,5 Mt, la Thaïlande est le 4^e pays producteur de canne à sucre au monde. Elle est également le 2^e exportateur de sucre après le Brésil, avec 13% du marché mondial. Les perspectives sont favorables pour cette filière compte tenu d'une part de la progression de la demande domestique (évolution des modes de consommation vers davantage de produits sucrés) et d'autre part des opportunités de marché croissantes dans la région Asie-Pacifique (où seuls la Thaïlande et l'Australie sont en mesure d'exporter du sucre de manière structurelle).

L'agriculture thaïlandaise est également bien positionnée sur quelques autres productions végétales :

- Manioc : avec 1,1 Mha et 22 Mt, la Thaïlande est le 4^e producteur mondial et 1^{er} exportateur de racines de manioc (7,4 Mt en 2012).

- Huile de palme : la Thaïlande en est le 3^e producteur (1,6 Mt en 2012), mais demeure très loin derrière l'Indonésie et la Malaisie dont les niveaux de production sont 20 fois plus importants.

- Maïs : avec 1,1 Mha et 4,8 Mt en 2012, il s'agit également d'une culture importante destinée au marché domestique. En effet, la production de maïs est essentiellement à destination de la fabrication d'alimentation animale. La Thaïlande n'est pas loin de l'autosuffisance, mais se voit obligée d'importer du maïs (0,24 Mt en 2012), tout en imposant des quotas maximums d'import. En revanche, le pays importe la quasi-totalité de son soja (2,1 Mt) et la majorité de son blé (2,6 Mt). Ces productions figurent ainsi parmi les premiers postes d'importations de produits agricoles de la Thaïlande.

• Fruits et légumes : essentiellement pour le marché intérieur, notamment mangues (2,6 Mt), ananas (3^e producteur avec 2,6 Mt et 1^{er} exportateur d'ananas en boîte avec 0,6 Mt), bananes (1,6 Mt), légumes frais (1,1 Mt), noix de coco (6^e producteur mondial avec 1,1 Mt et 3^e exportateur).

Productions animales

Le cheptel bovin compte 5,4 millions de têtes en 2012, auxquels il faut ajouter 1,5 million de buffles, 7,5 millions de porcs, 450 000 caprins et 54 000 ovins, essentiellement destinés à la production pour le marché intérieur.

La filière d'élevage la plus dynamique en viande est la filière avicole. 247 millions de poulets et 3 millions de canards sont recensés en 2012. La Thaïlande produit 1,35 Mt de viande de volaille et exporte près de 441 000 t de viandes de poulets en boîte pour 1,5 Md€ (3^e poste d'exportation agroalimentaire). Ces chiffres font de la Thaïlande le 1^{er} exportateur de viandes de poulet en boîte, ce qui représente près de 29 % du marché mondial.

La production de lait est relativement développée en Thaïlande, en comparaison avec celle de ses voisins d'Asie du Sud-Est. Elle est en croissance et la Thaïlande est autosuffisante à 75 % pour les produits laitiers. Cependant, cette filière demeure peu compétitive par rapport à ces concurrents d'Océanie (Nouvelle-Zélande, Australie) et même d'Asie du Sud-Est (Vietnam) et son avenir demeure largement conditionné au maintien des barrières tarifaires actuelles.

Avec environ 2 600 km de côte et une aire maritime de 316 000 km², la Thaïlande présente un secteur de la pêche et de l'aquaculture très développé. Celui-ci joue ainsi un rôle important dans la sécurité alimentaire et l'économie du pays. La pêche marine représente un total de captures de 1,8 Mt en 2010 (13^e producteur au monde), en baisse par rapport aux valeurs du début des années 2000 (2,8 Mt) du fait de la surexploitation des ressources halieutiques. La production aquacole se monte à 1,3 Mt en 2010 (6^e producteur au monde), pour un montant de 2 Md€. Il s'agit essentiellement d'aquaculture marine dont la production phare est celle de la crevette. La Thaïlande en est le 1^{er} pays exportateur avec 1,4 Md€ en 2012.

L'industrie agro-alimentaire thaïlandaise

La Thaïlande dispose de l'industrie agroalimentaire la plus développée d'Asie du Sud-Est. Elle compte 9 130 entreprises (2010), dont 91 % de petites entreprises, 6 % de moyennes entreprises et 3 % de grandes entreprises. 870 000 personnes travaillent dans le secteur agroalimentaire (2007), dont 37 % dans des petites entreprises, 12 % dans des moyennes entreprises et 51 % dans des grandes entreprises.

L'industrie agroalimentaire thaïlandaise occupe des positions très fortes pour plusieurs productions à l'échelle internationale : les produits de la mer congelés ou transformés (en particulier crevette et thon), le traitement du riz, la préparation et la transformation de la viande de poulet, la transformation de l'ananas (conserves, jus de fruit) et du maïs (conserves de maïs doux et de maïs miniature), les assaisonnements. Si le développement de l'industrie agroalimentaire thaïlandaise

s'est construit sur des produits peu transformés (conserves, produits congelés), la tendance est au développement croissant de produits davantage sophistiqués (ingrédients, plats cuisinés). Le développement de l'industrie de transformation du maïs doux a pour objectif l'exportation et l'Union européenne impose actuellement des droits anti-dumping lors de l'entrée de ce produit sur son marché.

Politique agricole

Un développement de l'agriculture soutenu efficacement par l'État

La première phase de développement de l'agriculture thaïlandaise s'étend des années 1960 à 1980 et a principalement reposé sur l'extension, soutenue par l'État, des surfaces agricoles (déforestation) et la mobilisation de la main d'œuvre disponible croissante du pays du fait de sa transition démographique. Dans la période suivante, des années 1980 à la crise asiatique de la fin des années 1990, l'agriculture a vu une partie de sa main d'œuvre se tourner vers le secteur manufacturier, très dynamique, et a ainsi progressé en matière de productivité (variétés améliorées, utilisation croissante d'intrants, mécanisation...).

Ce développement de l'agriculture a été soutenu par d'importants investissements en matière d'infrastructures, notamment routes et irrigation. Par ailleurs, une attention a été portée à la question de l'accès au crédit des agriculteurs avec, en particulier, la mise en place dès 1966 de la *Bank for Agriculture and Agricultural Cooperatives* (BAAC) appartenant à l'État. Enfin, la Thaïlande a fortement soutenu le développement de son industrie agroalimentaire, notamment à travers des entités publiques ou semi-publiques, ce qui a joué un rôle important dans la spécialisation et l'orientation vers l'export de son agriculture.

Avec la fin de la crise asiatique, depuis le début des années 2000, l'agriculture thaïlandaise a connu une nouvelle phase d'essor, soutenue par un contexte de prix élevé des denrées agricoles avec trois orientations : intensification, spécialisation et amélioration de la qualité pour accéder aux marchés les plus rémunérateurs. Dans ce cadre, les grands enjeux agricoles pour la Thaïlande sont ceux du développement durable :

- amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture et de l'élevage, tout en faisant face aux grands défis environnementaux (aquaculture, gestion des intrants) ;
- amélioration de la qualité des produits et de la sécurité sanitaire des aliments, en particulier à l'exportation ;
- meilleure distribution des richesses et diminution des disparités entre villes et campagnes, de l'insécurité foncière et de l'important endettement du petit paysan.

Une forte orientation de l'agriculture vers l'exportation récemment écornée

Après une phase de limitation des exportations agricoles (du fait de taxes sur les exportations de produits agricoles afin de financer le développement d'autres secteurs d'acti-

tivité), notamment de riz, jusqu'au début des années 1980, la Thaïlande a progressivement renforcé l'orientation exportatrice de son agriculture. Membre fondateur du groupe de Cairns des pays exportateurs de produits agricoles, la Thaïlande est favorable à la libéralisation des échanges dans ce domaine, même si elle maintient encore des dispositifs de soutien forts pour certains secteurs, comme par exemple le sucre. Le ministère de l'agriculture et des coopératives dispose d'une stratégie spécifique de développement à l'international, récemment mise à jour pour la période 2012-2016, visant à faire de la Thaïlande la « Cuisine du Monde ».

Il faut noter que l'année 2012 a été une année de remise en cause partielle de l'orientation vers l'exportation de la filière riz thaïlandaise. En effet, celle-ci est passée de 1^{ère} à la 3^e position parmi les pays exportateurs de riz, après l'Inde et le Vietnam, du fait de la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de soutien du revenu des riziculteurs (achat public de riz à un prix supérieur de 50% environ au prix pratiqué sur les marchés internationaux). Ce dispositif, résultant d'une promesse de campagne formulée à l'occasion des élections de 2011, a fortement réorienté en 2012 vers le marché domestique des volumes importants de riz auparavant exportés et s'est poursuivi en 2013. Au-delà des soupçons de corruption qui ont entaché sa mise en œuvre, le caractère non soutenable du dispositif s'est confirmé au cours de l'année 2013 avec la saturation des capacités de stockage domestiques, les risques croissants de dégradation de la qualité du riz (et donc d'accentuation des pertes à la revente) et des difficultés croissantes d'un point de vue budgétaires pour assurer le paiement des quantités achetées aux riziculteurs.

Dans un contexte plus général de crise politique et de paralysie de l'État, le programme s'est finalement arrêté brutalement début 2014, après de nombreuses tergiversations, par défaut de reconduction, aucun gouvernement n'étant plus en mesure de prendre une décision de prolongation. En parallèle, depuis le début de l'année 2014, la vente du riz stocké s'est accélérée et devrait conduire à une hausse significative des exportations totales de riz pour 2014. Le bilan financier n'est pas encore établi mais ce dispositif se soldera in fine par plusieurs milliards d'euros de pertes pour l'État thaïlandais. Suite à la chute du gouvernement dirigé par Mme Yingluck Shinawatra début mai 2014 et sa mise en cause par l'agence anti-corruption pour négligence dans la mise en œuvre de cette politique, le programme de soutien aux riziculteurs se retrouve désormais au cœur de la crise politique, ce qui vient encore obscurcir toute visibilité quant à son devenir.

Les indications géographiques (IG)

La Thaïlande a adopté en 2003 une législation spécifique aux IG, d'inspiration largement européenne. Entrée en vigueur le 28 avril 2004, elle bénéficie aussi aux IG étrangères. L'implication de la Thaïlande dans les questions relatives aux IG est reconnue à l'échelle régionale : lors d'une réunion des pays de l'ASEAN tenue en 2010, la Thaïlande a été désignée par ses pairs comme co-chef de file des IG (avec le Vietnam) dans le plan stratégique sur la propriété intellectuelle de l'ASEAN. Par ailleurs, la Thaïlande a été en 2013 l'hôte du Symposium mondial sur les IG organisé tous les deux ans par l'OMPI.

Depuis l'adoption de sa loi sur les IG, la Thaïlande en a déjà reconnu 59 (dont 10 étrangères) et examine actuellement l'enregistrement de 93 IG supplémentaires (dont 14 étrangères). Elle a créé un logo officiel national de reconnaissance des IG, apposé sur les produits concernés et bénéficiant d'un contrôle externe. Parmi les IG thaïlandaises, figurent des produits alimentaires, en particulier plusieurs variétés de riz aromatiques, de fruits (ananas et pomelos) et des cafés, mais aussi des produits artisanaux, en premier lieu des soies mais également d'autres produits du tissage et des poteries.

Enfin, la demande présentée par la Thaïlande en juin 2010 (première demande issue de l'ASEAN) auprès de la Commission européenne pour l'enregistrement du riz sous IG Kao Hom Mali Thung Khula Rong Hai⁽¹⁾ a été acceptée en décembre 2012. Deux autres demandes d'enregistrement dans l'UE, pour les cafés *Doi Tung* et *Doi Chaang* ont été publiées début 2014 par la Commission européenne et, sans opposition dans les prochains mois devraient également être enregistrées avant fin 2014.

Échanges commerciaux

Le commerce agroalimentaire thaïlandais est structurellement excédentaire depuis plusieurs décennies et tourné vers l'exportation.

Les exportations

Les exportations de produits agroalimentaires de la Thaïlande (24 premiers chapitres du système harmonisé des douanes) représentent 22,9 Md€ en 2013, soit 13,5% de l'ensemble des exportations du pays (169,3 Md€) à ces exportations, il faudrait également ajouter les exportations de caoutchouc et de ses dérivés qui représentent 12,6 Md€ en 2013.

Les préparations de viandes, poissons ou crustacés constituent le premier poste d'exportation avec 5,3 Md€, soit 23,1% des exportations agroalimentaires. Il s'agit principalement de préparations à base de thon (2 Md€), de poulet (1,5 Md€) et de crevette (0,86 Md€).

Le riz, second poste d'exportation, représente 3,3 Md€ en 2013 (14,4% des exportations agroalimentaires). Une très nette diminution de ce chiffre avait été observée entre 2011 et 2012. Il continue de baisser, mais de manière plus limitée. Les exportations de sucre de canne représentent 2,1 Md€, soit 9,2% des exportations agroalimentaires. Ce chiffre est le plus bas depuis 2010. Les exportations de poissons, crustacés et mollusques représentent 1,6 Md€ (diminution très nette par rapport à 2010-2012 : 2,2 Md€ en moyenne), soit 7% du total, dont 0,6 Md€ de crevettes congelées. Suivent les préparations à base de légumes ou de fruits avec 1,5 Md€ dont environ 26% d'ananas en boîte ou sous forme de jus de fruits.

(1) Littéralement « riz parfumé au jasmin de la plaine des Kula en pleurs ».

Les exportations agroalimentaires en direction de la France s'élèvent à 224 M€ en 2013 (en baisse continue depuis 2011). Il s'agit en premier lieu de préparations de viandes, poissons ou crustacés pour 59,4 M€ et de céréales (riz) pour 49,4 M€.

Les importations

Les importations de produits agroalimentaires de la Thaïlande (24 premiers chapitres du système harmonisé des douanes) ne représentent que 9,9 Md€ en 2013, soit 4,7% de l'ensemble des importations du pays (187 Md€). La balance commerciale agroalimentaire de la Thaïlande est ainsi très nettement positive avec un excédent de 13 Md€, quoiqu'en baisse depuis 2011 (15,5 Md€).

Le premier poste d'importation agroalimentaire de Thaïlande est occupé par les poissons, crustacés et mollusques avec 2,2 Md€, soit 22,2% du total des importations agroalimentaires. Il s'agit principalement de thon destiné à la transformation et, pour partie, réexporté une fois transformé.

Le soja constitue aussi un important poste d'importation avec 1,2 Md€ de tourteaux (en hausse continue depuis 2011) et 0,8 Md€ de fèves de soja. Le poste d'importation suivant est celui des préparations alimentaires diverses (0,7 Md€), talonné par les produits laitiers (0,54 Md€) et les fruits (0,51 Md€). Les importations de céréales, constituées en quasi-totalité de blé, représentent 0,5 Md€.

Les importations agroalimentaires en provenance de France s'élèvent à 190 M€ (en hausse de 17,5% par rapport à 2011), le premier poste étant occupé par les boissons, liquides alcooliques et vinaigre avec 63,7 M€, soit 33,5% des importations agroalimentaires totales depuis la France. La balance des échanges agroalimentaires demeure ainsi clairement favorable à la Thaïlande avec un excédent de 33,5 M€.

Les conditions d'accès au marché thaïlandais

Malgré son ouverture internationale et une implication forte dans les différentes enceintes de négociations multilatérales, un certain nombre de contraintes tarifaires et non tarifaires subsistent concernant l'accès au marché agroalimentaire thaïlandais. La création de l'*Asean Economic Community* (AEC), en 2015, et la signature d'un accord de libre-échange avec l'Union Européenne devraient permettre d'en lever la majorité.

Suite à la levée de l'embargo ESB de 2006 et à la réorganisation des conditions d'agrément des pays et établissements candidats à l'exportation, le DLD (*Department of Livestock Development*) a organisé, en novembre 2013, une mission d'audit en France d'un échantillon d'établissements de transformation de viandes de volaille et de bœuf. Le rapport officiel d'inspection est attendu courant 2014.

Accords internationaux

La Thaïlande est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 1^{er} janvier 1995. Elle est membre de la Commission du *Codex alimentarius*, de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et signataire de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Le *Codex alimentarius*, la CIPV et l'OIE sont les trois organisations « sœurs » normatives reconnues par l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) de l'OMC.

C'est un pays agro-exportateur très compétitif qui se situe parmi les États les plus offensifs dans le cadre de la négociation du cycle de Doha, du moins pour le volet agricole. Il est membre du groupe de Cairns, où figurent notamment le Brésil, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, ainsi que, pour l'ASEAN, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines. Cet intérêt pour la libéralisation des marchés agricoles se retrouve logiquement dans les négociations bilatérales menées dans le domaine commercial. Au-delà de la coopération économique entre membres de l'ASEAN, des accords ont d'ores et déjà été signés avec le Laos (1991), la Chine (accord agricole de 2003), le Pérou, l'Inde, l'Australie (2003), la Nouvelle-Zélande (2005) et le Japon (2007).

Devant les difficultés à progresser dans les négociations d'un accord de libre-échange avec l'ensemble de la zone ASEAN, l'Union européenne (UE) négocie pays par pays depuis 2009. À ce jour, les négociations sont achevées avec Singapour, sont en cours avec la Malaisie, le Vietnam et la Thaïlande. Les négociations avec celles-ci ont débuté en mai 2013 et se poursuivent actuellement.

La Thaïlande montrerait une certaine motivation pour avancer rapidement dans ces négociations, compte tenu de la perspective de sortie du Système de préférences généralisées (SPG) à compter de 2015 et même d'une exclusion du bénéfice des préférences commerciales pour quelques produits phares dès 2014. Le mandat adopté par l'UE prévoit une transition douce entre la sortie du SPG et l'application de l'accord de libre-échange. Cependant la situation politique interne ne permet pas d'avancée concrète lors des dernières rencontres avec la Commission européenne.

Compte tenu de sa position sur le marché international du riz, la Thaïlande participe à l'initiative *Agricultural Market Information System* (AMIS) lancée dans le cadre du G20 et hébergée par la FAO à Rome. Ce projet vise à améliorer la transparence et la coordination politique sur les quatre principaux marchés agricoles (blé, riz, soja, maïs).

Relations bilatérales

AGREENIUM, consortium français pour la recherche et l'enseignement en agriculture, alimentation, santé animale et environnement (www.agreenium.org), est bien représenté en Thaïlande au travers de l'activité de plusieurs de ses membres.

De nombreux enseignants chercheurs issus des institutions relevant de ce consortium, et particulièrement du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), de Montpellier Supagro, d'AgroParisTech, d'Agrosup Dijon et de l'École Vétérinaire de Toulouse interviennent en Thaïlande par des missions d'expertise, de formation et d'encadrement diplômant d'étudiants.

Ces projets témoignent du dynamisme de ces échanges. À titre d'illustration, pour Montpellier Supagro et le CIRAD, ils permettent une mise en réseau des travaux de recherche français et thaïlandais sur l'hévéa et le caoutchouc naturel et la mise en place d'un master commun en hévéaculture. Un double-diplôme *Bachelor* a également été mis en place entre l'Université de Kasetsart et Montpellier Supagro. À noter également la mise en place avec l'appui du CIRAD, dans le cadre du dispositif en partenariat sur les maladies émergentes GREASE, d'un master intitulé *INTERISK (Assessment and management of health risks at the human, animal and ecosystems interfaces)* entre l'Université de Kasetsart et l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse. Les premières promotions d'étudiants pour ces formations se mettent en place au cours de l'année 2014-2015.

Un accord, signé le 25 février 2013 entre AGREENIUM et le *Southeast Asian Regional Center for Graduate Study and Research in Agriculture* (SEARCA), vise à augmenter les échanges entre étudiants, chercheurs et professeurs, à encourager le modèle de thèses en double tutelles Asie - France, ainsi qu'à travailler à la création de pôles d'excellence sur des thématiques prioritaires.

Par ailleurs, la Thaïlande, pays émergent à revenus intermédiaires, est considérée par le CIRAD (www.cirad.fr) comme un partenaire privilégié pour une coopération centrée sur l'excellence scientifique, compte tenu de son investissement dans la recherche et l'éducation. Le CIRAD y conduit donc, depuis plus de 30 ans, une activité de recherche forte, fondée sur des partenariats institutionnels et scientifiques de haut niveau, en particulier avec les grandes universités thaïlandaises. La Thaïlande est, pour le CIRAD, le 2^e partenaire le plus important au monde, après le Brésil, en nombre de chercheurs expatriés.

Le CIRAD dispose en 2014 d'un effectif de 16 chercheurs en Thaïlande, regroupés dans 2 structures d'enseignement-recherche : l'Université de Kasetsart, *King Mongkut's University of Technology Thonburi* et *l'Asian Institute of Technology*. Ils interviennent essentiellement dans 2 dispositifs de recherche et enseignement, en partenariat avec plusieurs autres institutions, nationales ou internationales :

- la plateforme nationale de recherche technologique sur la filière hévéa (www.hrpp.ku.ac.th) ;
- le réseau régional GREASE de recherche formation sur l'épidémiologie des maladies émergentes (<http://grease-network.com>).

Les grands thèmes de recherche sur la période 2013-2016 prennent en compte les priorités du CIRAD et du gouvernement thaïlandais :

- comprendre les relations entre agriculture et l'environnement et entre les sociétés humaines et la nature pour gérer durablement les espaces ruraux ;
- inventer une agriculture écologiquement intensive pour nourrir les hommes ;
- anticiper et gérer les risques sanitaires infectieux liés aux animaux domestiques et sauvages ;
- innover pour une alimentation accessible, diversifiée et sûre ;
- étudier les conditions d'émergence et les modalités de valorisation des bioénergies en faveur des populations ;
- accompagner les politiques publiques pour la réduction des inégalités structurelles et de la pauvreté.

L'IRD (Institut de recherche pour le développement - <http://www.ird.fr/>) travaille en Thaïlande depuis près de 30 ans, essentiellement sur l'hydrologie, l'agronomie, la pédologie, les sciences sociales et les maladies infectieuses, en collaboration avec les universités thaïlandaises, les centres de recherches et les ministères thaïlandais. Les projets phares couvrent l'hévéaculture, la gestion agroécologique des sols par pilotage biologique des cultures, l'agriculture péri-urbaine et les filières de distribution, la productivité des plantations de cotonnier, la lutte contre les ravageurs et les maladies ou encore la sécurité alimentaire et la traçabilité. Il y dispose d'une quinzaine de chercheurs expatriés.

Michelin a implanté en Thaïlande l'un de ses 4 centres de recherche et développement (Clermont-Ferrand, États-Unis, Japon et Bangkok).

Sources : Banque mondiale, PNUD, UbiFrance, MAAF, SER de Singapour, FAO et ITC, Ambassades de Singapour et de Bangkok.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service des relations internationales de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT). **Adresser les demandes à patrice.de-laurens@agriculture.gouv.fr.**

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ : le service des relations internationales s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches **pays 2014** est coordonnée par le bureau des relations bilatérales (BRB/DGPAAT). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du service des relations internationales de la DGPAAT (BRB, BUE, BDOI), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPAAT, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service des relations internationales – 3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP